

La Qualité à l'ULB

4 juillet 2024

Sandrine Canter

DTAS – Service Qualité

PARTIE I : La Qualité

Définition de la Qualité

Deux conceptions-types de la Qualité



La définition de la Qualité



Excellence



Zéro défaut



Value for money



Transformation



Fitness for purpose



Deux conceptions-types de la Qualité

Respect de la norme



- Contrôle - Conformité
- Normes - Exigences
- Experts

Adaptation à l'objectif visé



- Développement – Adaptation
- Amélioration continue
- Appropriation – Critères communs
- Parties prenantes



PARTIE II : La Qualité à l'ULB

La politique Qualité

La structure Qualité

Les missions du Service Qualité

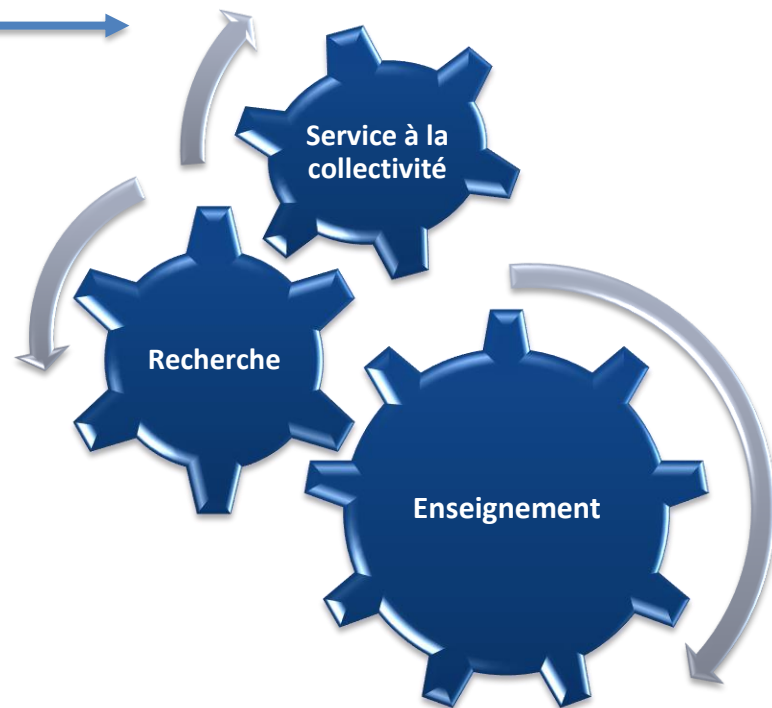
Les acteurs Qualité



La politique Qualité



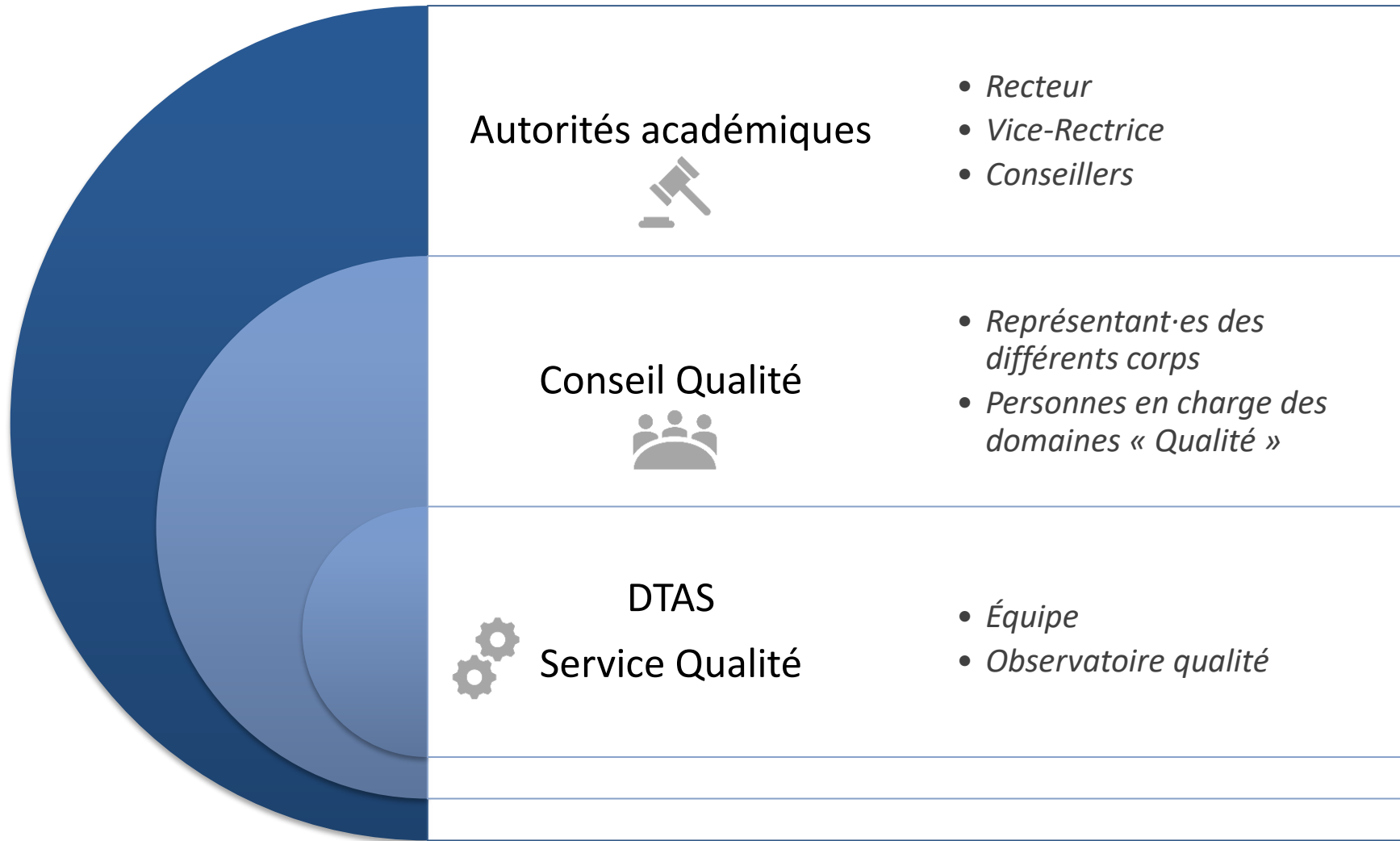
Politique qualité



<https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/qualite>

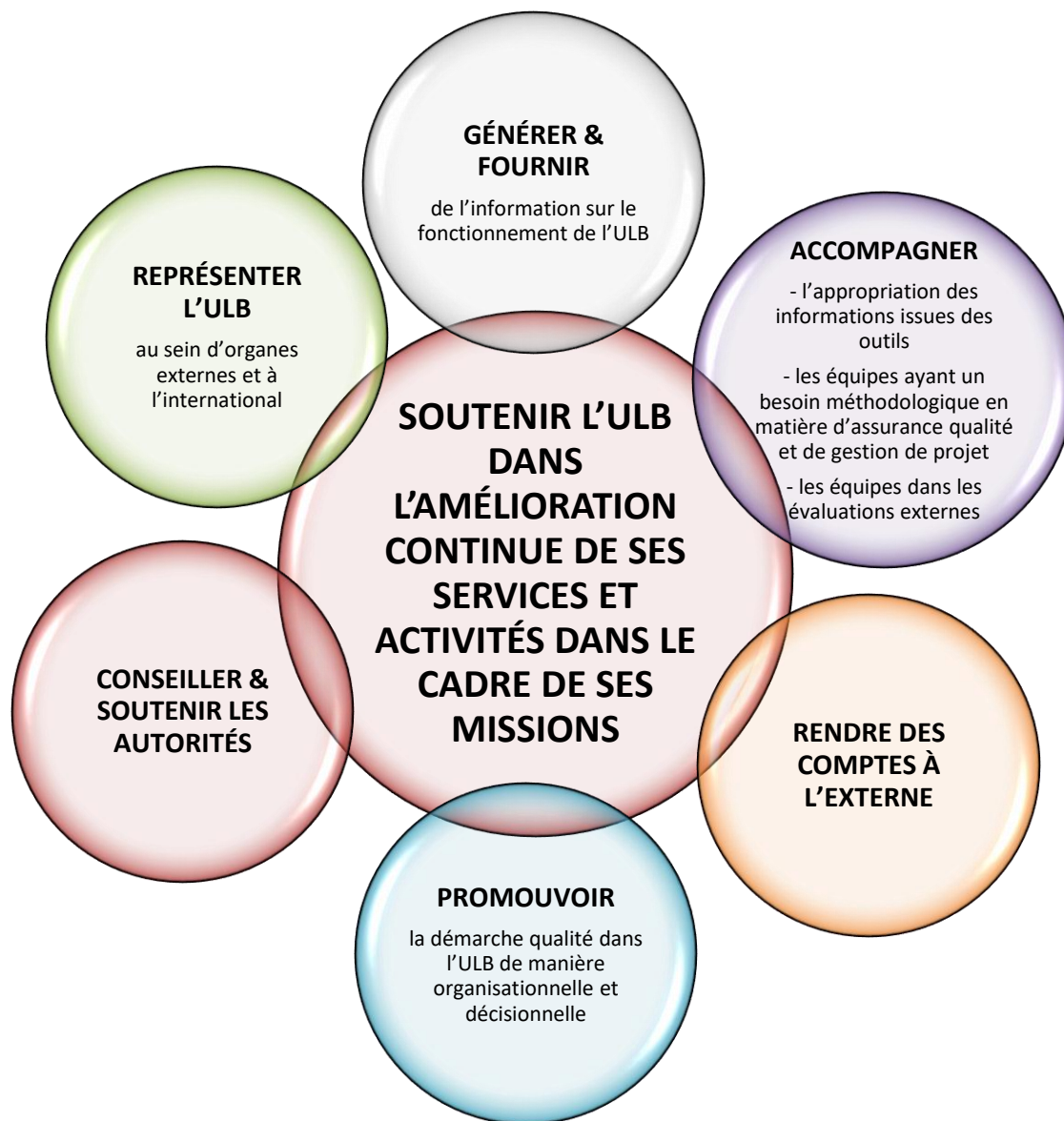
<https://www.ulb.be/fr/qualite/la-politique-qualite-et-ses-demarches>

La structure Qualité : niveau institutionnel



La structure Qualité : niveau institutionnel

Les missions du Service Qualité

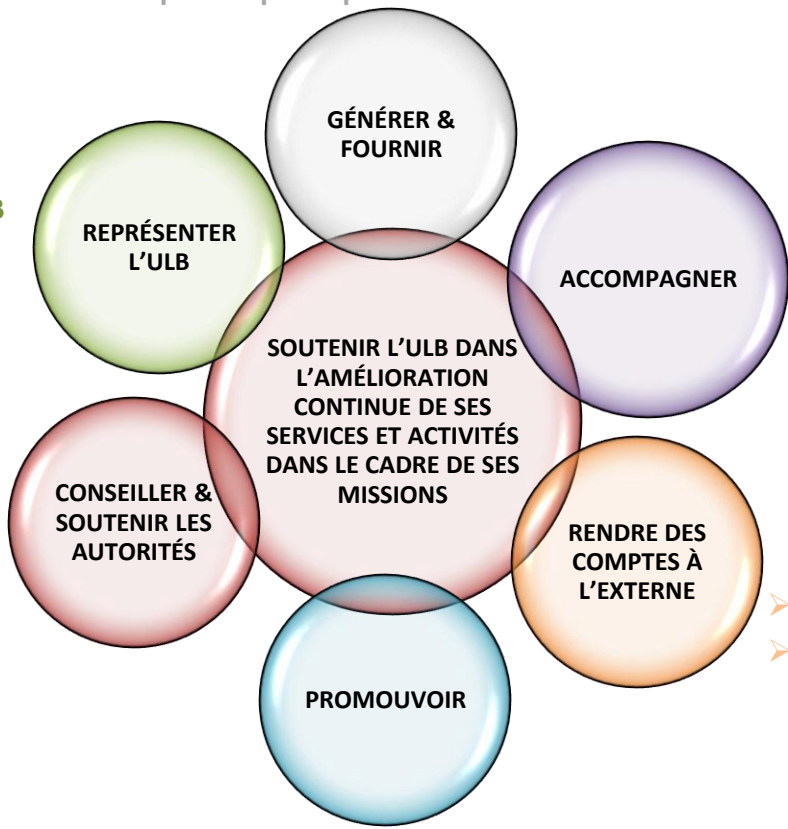


La structure Qualité : niveau institutionnel

Les missions du Service Qualité - Exemples

- Evaluation des enseignements par les étudiants (EEE)
- Evaluation des programmes par les étudiants (EPE)
- Enquêtes spécifiques ou à la demande

- Agence Qualité en FWB
- Colloque qualité du G3



- Suivi des évaluations internes
- Accompagnement des commissions internes dans les évaluations de programmes
- Outils facilitateurs des démarches Qualité

- Réalisation d'analyses transversales thématiques

- Accréditations (CTI, EQUIS)
- Evaluation institutionnelle de l'ULB

➤ Charte Qualité



La structure Qualité : niveau institutionnel

Qui est qui ?



*Chargée de projets,
Marion*



*Responsable du Service,
Sandrine*



*Chargée de projets,
Agata*



*Chargée de projets,
Jade*



*Chargée de projets,
Marie*

<https://www.ulb.be/fr/qualite/pour-plus-d-informations>

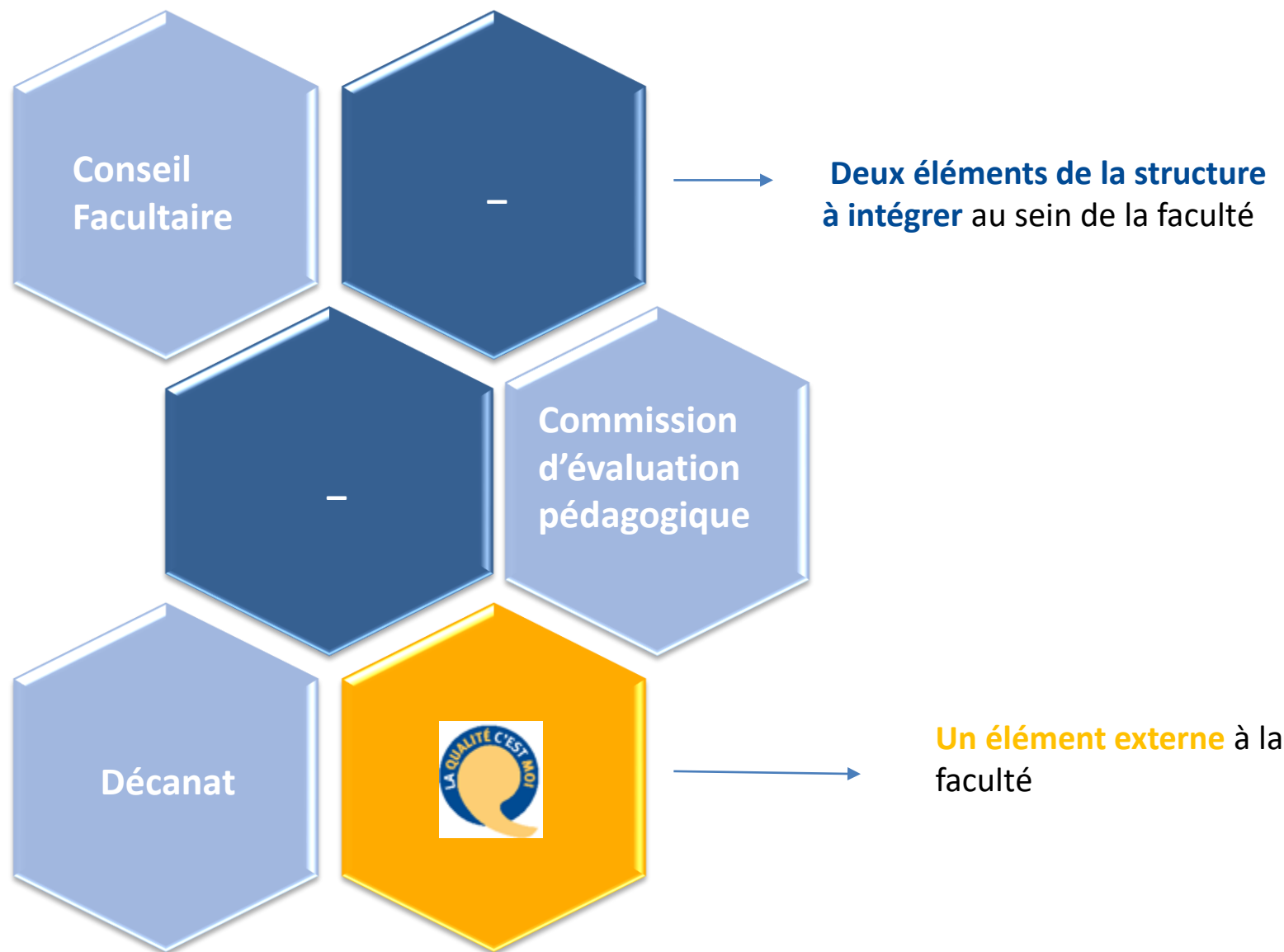
La structure Qualité : niveau facultaire



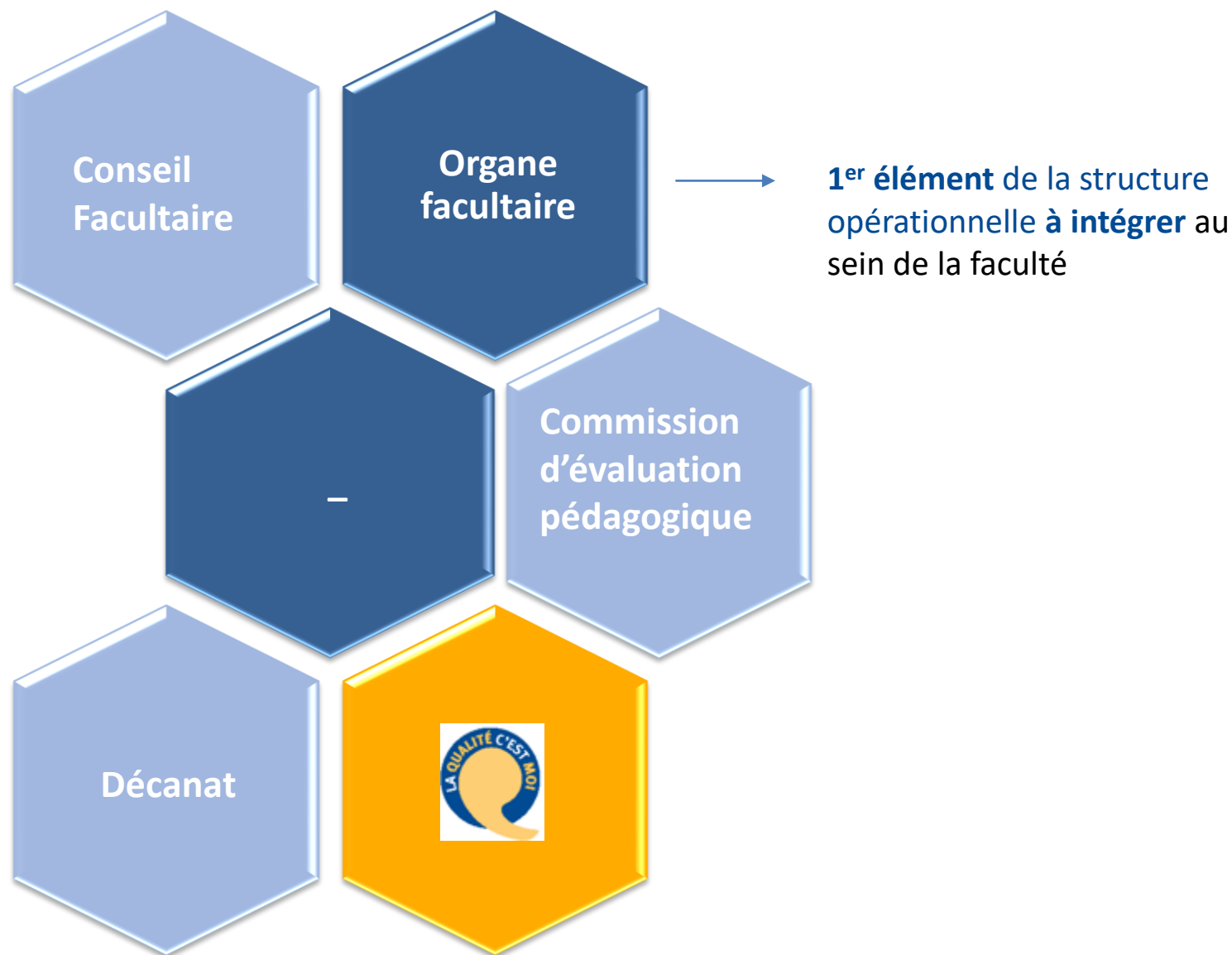
→ Structure facultaire
existante au sein de la
faculté



La structure Qualité : niveau facultaire



La structure Qualité : niveau facultaire



La structure Qualité : niveau facultaire

Amélioration **de la qualité** de l'enseignement et des activités d'apprentissage



- ☐ **Mener des études** et faire des propositions pour l'amélioration continue
- ☐ **Assurer un suivi** des projets/actions facultaires grâce à une concertation régulière des acteurs concernés
- ☐ **Déléguer certaines questions** vers d'autres instances plus compétentes

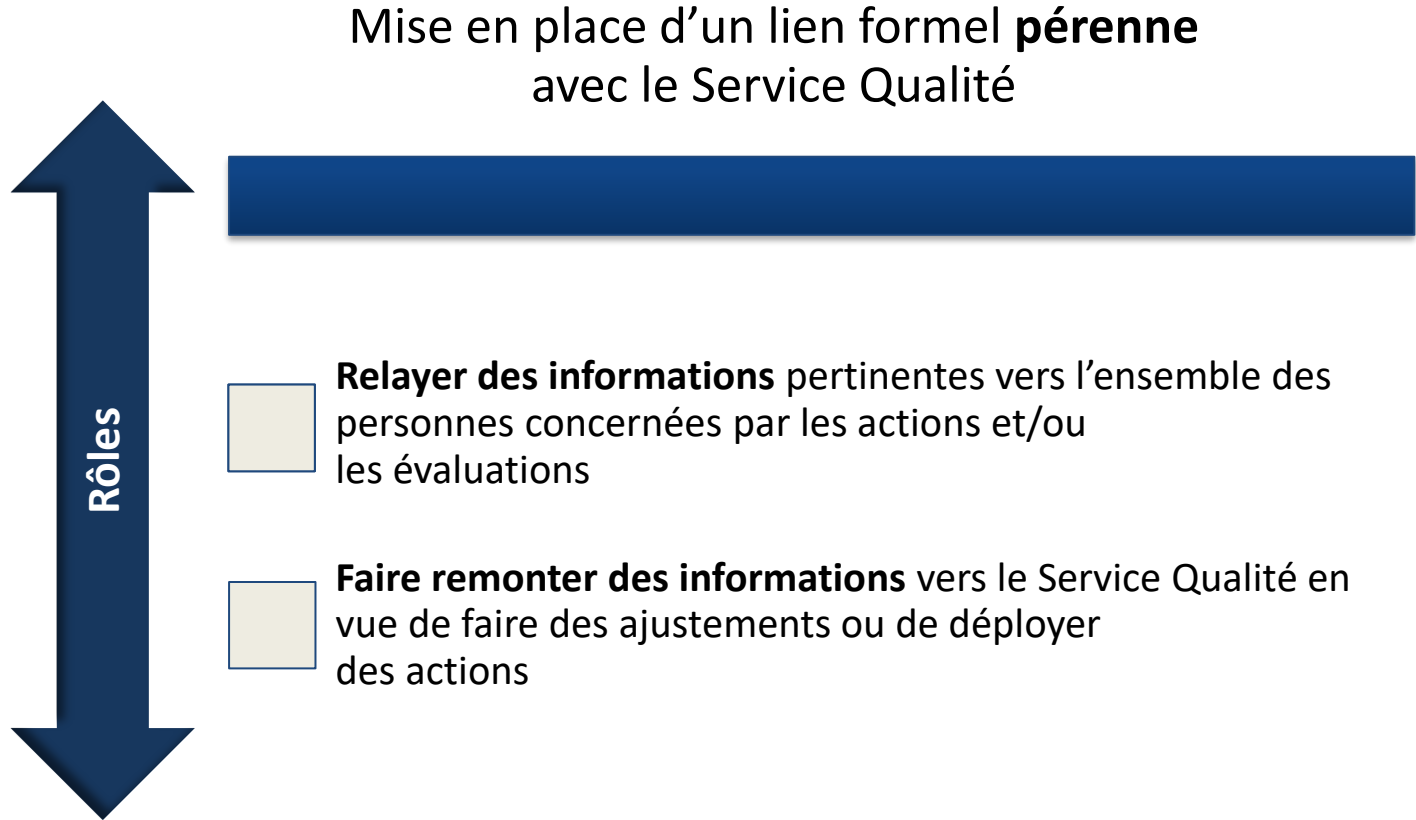
La structure Qualité : niveau facultaire



2^{ème} élément de la structure **à intégrer** au sein de la faculté



La structure Qualité : niveau facultaire



La structure Qualité : niveau facultaire

Archivage & suivi des échéances

Suivi des actions & des réflexions



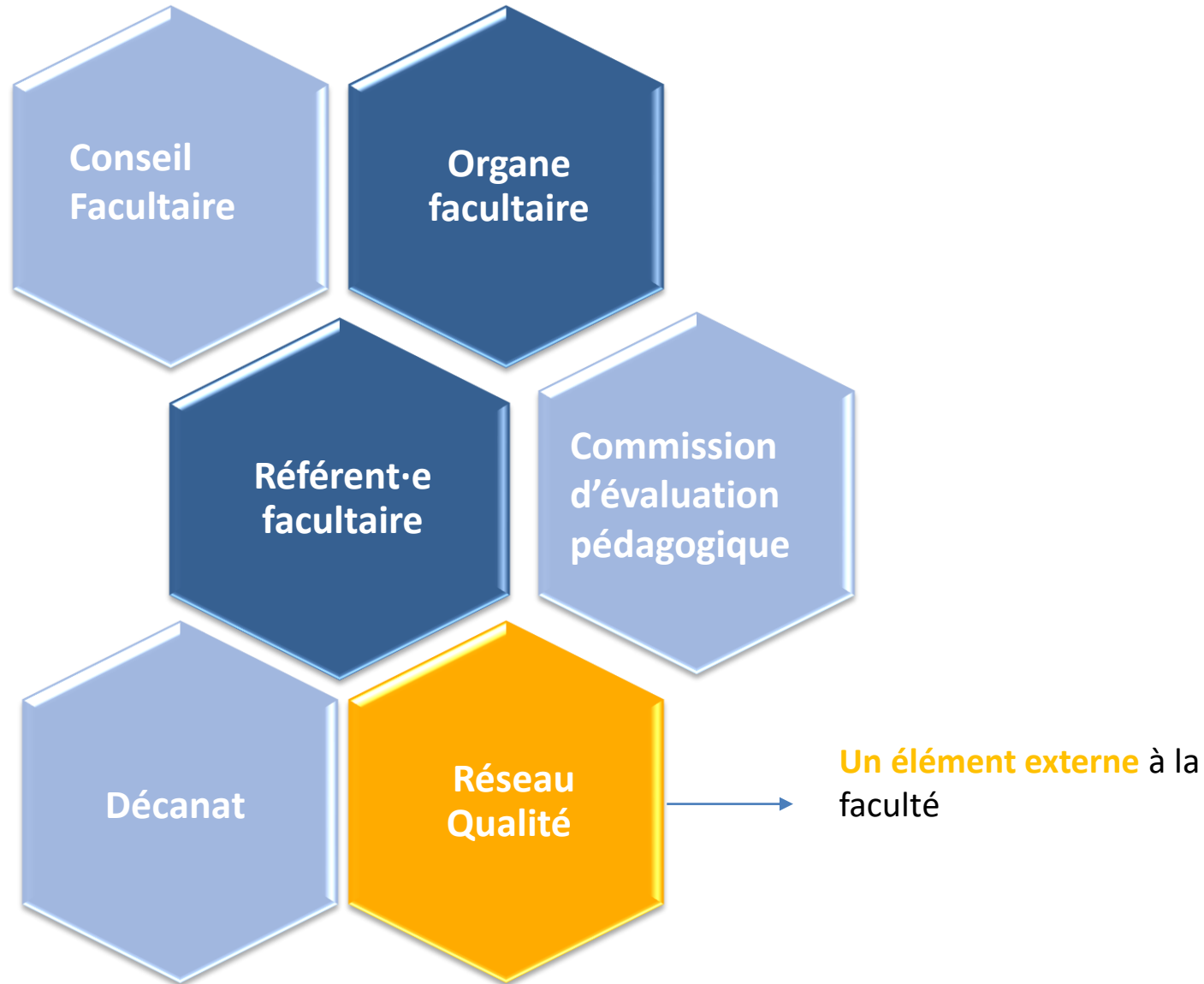
COPRS ADMINISTRATIF

+



CORPS ACADEMIQUE

La structure Qualité : niveau facultaire



Structure : Articulation faculaire & institutionnel = Réseau Qualité

Mettre en relation les référent·es



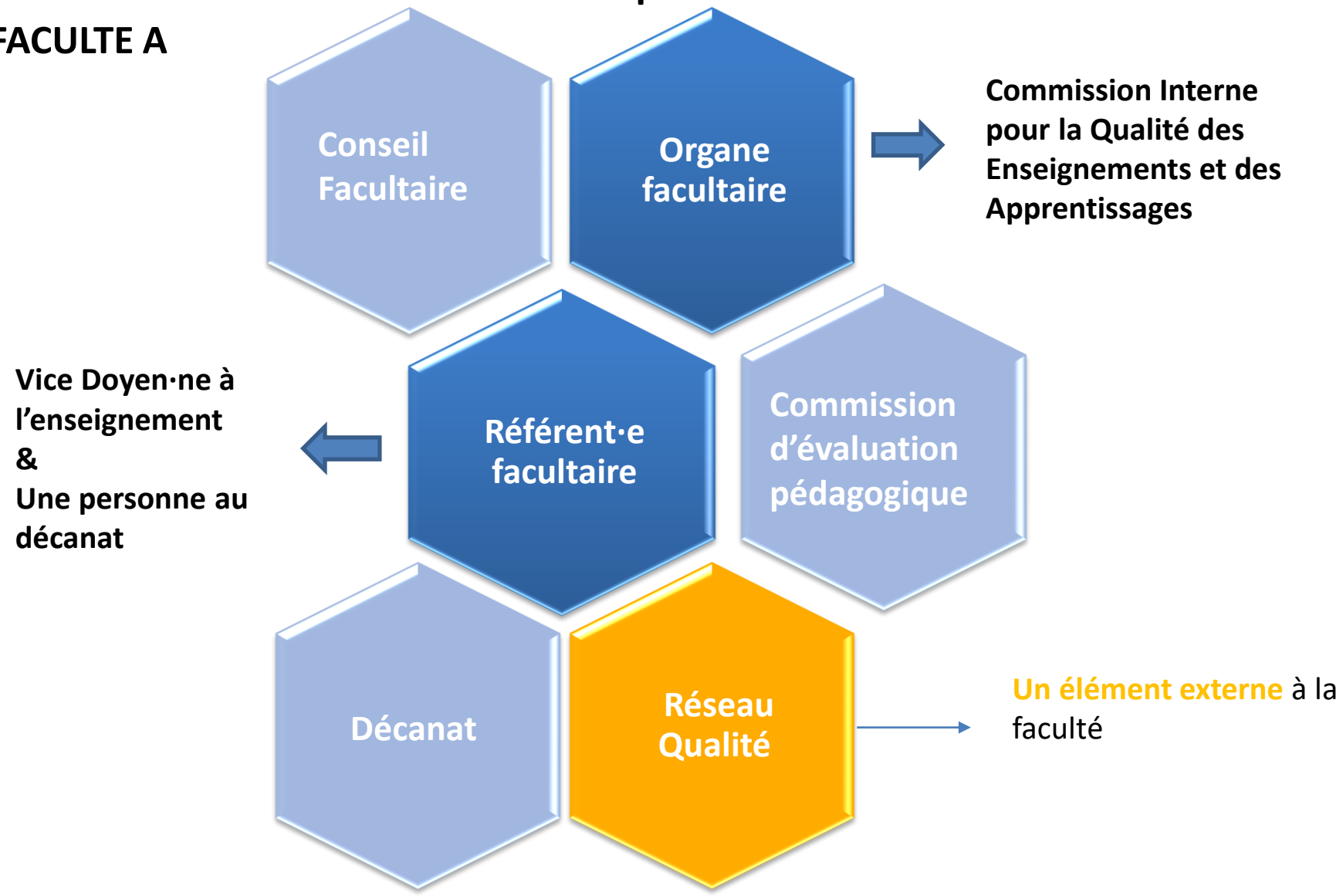
- ☐ **Favoriser la réflexion**, autour de problématiques et faire des propositions et suggestions pour l'amélioration
- ☐ **Encourager la concertation** et le partage d'informations et de bonnes pratiques
- ☐ **Mutualiser** les contacts, les savoirs, les savoir-faire et capitaliser les expériences

La structure Qualité : niveau facultaire

Exemples



FACULTE A

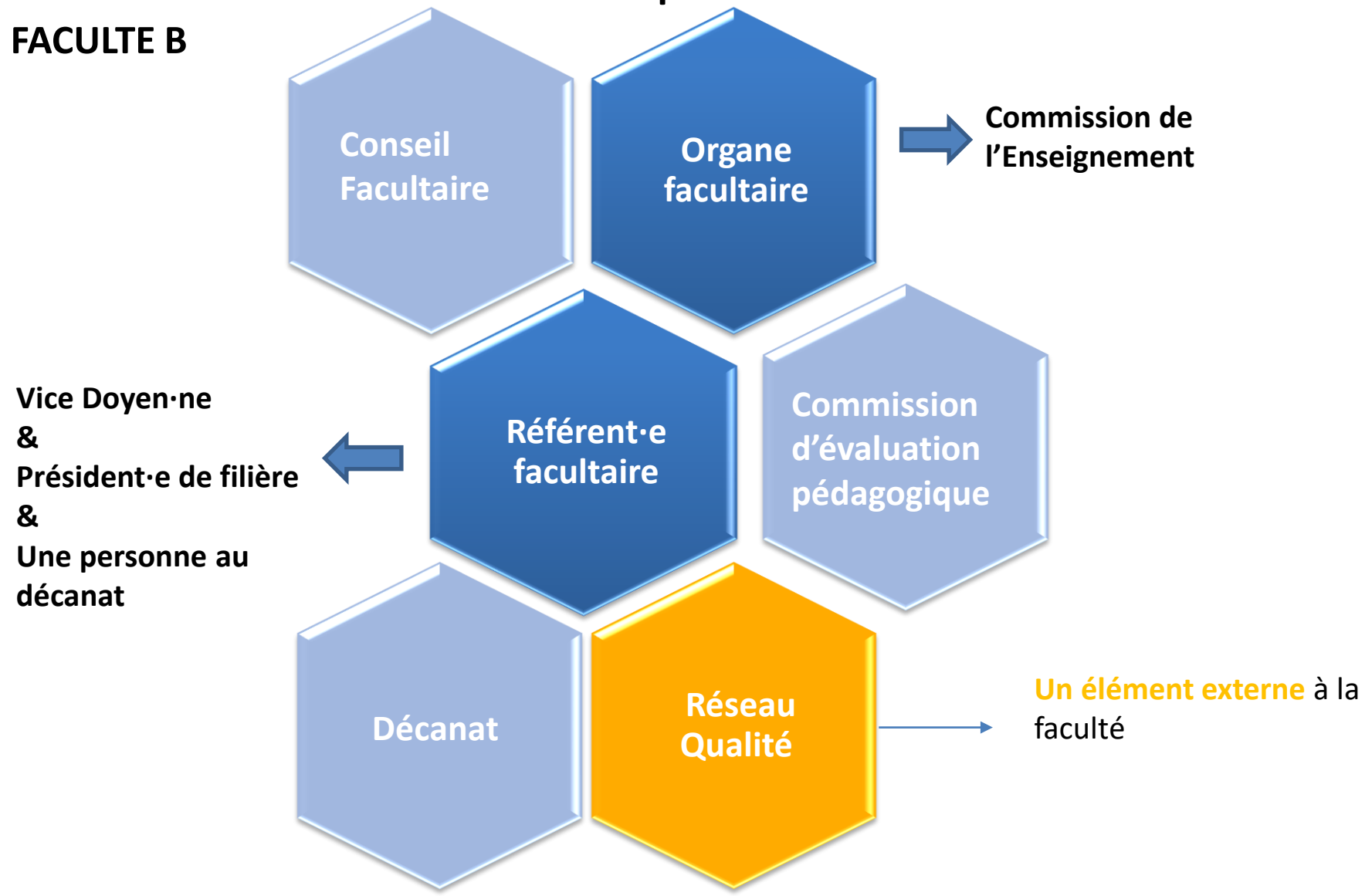


La structure Qualité : niveau facultaire

Exemples



FACULTE B



Documents de cadrage : Charte Qualité (2009-2015)



Documents de cadrage : Charte Pédagogique

I. LES FINALITÉS DE L'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ

Dans sa mission d'enseignement, l'ULB s'engage à :

assurer le développement personnel et intellectuel optimal de tout étudiant quels que soient son origine et son parcours ;

développer chez l'étudiant une expertise fondée sur la recherche et des compétences transversales de haut niveau; le former à l'analyse critique des enjeux et effets sociétaux, aux questions, pratiques et résultats du champ scientifique ainsi qu'à l'exercice d'une pensée dégagée de tout dogme dans la quête du bien commun ;

favoriser par la formation une intégration réussie dans le monde professionnel et dans la société, à travers l'exercice d'une activité professionnelle experte et responsable.

Plus synthétiquement, l'ULB s'engage à :

Former des adultes :

- › autonomes
- › responsables
- › capables d'analyse, de réflexion et d'esprit critique
- › capables d'innovation et de créativité
- › aptes à fonctionner dans un groupe
- › prêts à s'intégrer et à agir dans/sur la société
- › ouverts aux valeurs humanistes et libre-exaministes de l'ULB.

III. L'ÉTUDIANT

1. L'étudiant est correctement accueilli au sein de l'institution

- 1.1. L'étudiant reçoit et intègre les informations utiles pour son parcours tant sur le fonctionnement de l'institution que sur les exigences en termes d'apprentissage.
- 1.2. L'étudiant se sent accueilli dans une communauté et bénéficie d'un environnement socio-culturel qui favorise l'épanouissement individuel.
- 1.3. L'étudiant participe à la vie de l'Université.

2. L'étudiant reçoit une formation de qualité

- 2.1. L'étudiant bénéficie d'une formation conforme aux finalités exprimées par l'Université.
- 2.2. La charge de l'étudiant est conçue pour lui permettre d'atteindre les objectifs d'apprentissage.

3. L'étudiant bénéficie d'une infrastructure satisfaisante pour poursuivre ses études

- 3.1. L'étudiant bénéficie de salles de cours et de lieux d'étude dotés de l'équipement adéquat.
- 3.2. L'étudiant a accès aux ressources utiles à ses études (bibliothèques, laboratoires,...).

II L'ENSEIGNANT

1. L'enseignant est correctement accueilli au sein de l'institution

- 1.1. L'enseignant reçoit et intègre les informations utiles pour exercer son mandat.
- 1.2. L'enseignant se sent accueilli dans une communauté.
- 1.3. L'enseignant se voit confier une charge lui permettant d'assurer ses trois missions.
- 1.4. L'enseignant participe activement à la vie de l'Université.

2. L'enseignant dispose d'une infrastructure adéquate pour mener à bien sa mission d'enseignement

- 2.1. L'enseignant dispose d'un poste de travail équipé.
- 2.2. L'enseignant bénéficie de salles de cours dotées de l'équipement adéquat.
- 2.3. L'enseignant a accès à des ressources et outils logiciels partagés susceptibles de l'aider dans sa mission.

3. L'enseignant s'engage à adhérer aux principes et priorités pédagogiques de l'Université

- 3.1. L'enseignant s'engage à dispenser une formation conforme aux finalités exprimées par l'Université.
- 3.2. L'enseignant respecte la cohérence pédagogique du programme dans lequel il s'inscrit et qui a été défini collégialement.
- 3.3. L'enseignant participe à la concertation et à la coordination pédagogique de sa faculté.
- 3.4. Le cas échéant, l'enseignant travaille en équipe avec les personnes encadrant le cours.

4. L'enseignant est libre dans ses choix scientifiques concernant le contenu de son enseignement

- 4.1. L'enseignant construit son enseignement à partir de la recherche scientifique de son domaine.
- 4.2. L'enseignant prend en compte dans la mesure de son information le devenir personnel et professionnel des futurs diplômés dans ses choix d'enseignement.

5. L'enseignant veille à la qualité et à l'impartialité du dispositif d'évaluation des apprentissages qu'il propose tant dans sa dimension formative que dans sa dimension certificative

- 5.1. L'enseignant construit son évaluation certificative en cohérence avec les objectifs de son cours et explicite ses attentes aux étudiants en début d'enseignement.
- 5.2. L'enseignant fournit aux étudiants des informations en cours d'année leur permettant de se situer par rapport aux attentes de l'enseignant et donc d'orienter leur apprentissage et de progresser.
- 5.3. L'enseignant se montre fiable et impartial dans son évaluation.

Documents de cadrage : Manuel Qualité



Principes : explicatif & descriptif – opérationnalité – pour l’interne

Rôles : formaliser la politique Qualité – représenter les démarches – identifier les acteur·es

Caractéristiques : continuité avec la Charte Qualité – supports pour les acteur·es Qualité

Structure : 5 parties dont 1 avec les facultés



Discussions N°1



- Structure
 - Institutionnelle
 - Facultaire
- Le Service Qualité
 - Missions
- Documents de cadrage
 - Charte Qualité
 - Charte pédagogique
 - Manuel Qualité

- Structure
 - Institutionnelle
 - Facultaire
- Un « Service Qualité »
 - Missions
- Documents de cadrage
 - ?



PARTIE III : Les rôles du Service Qualité & ses outils

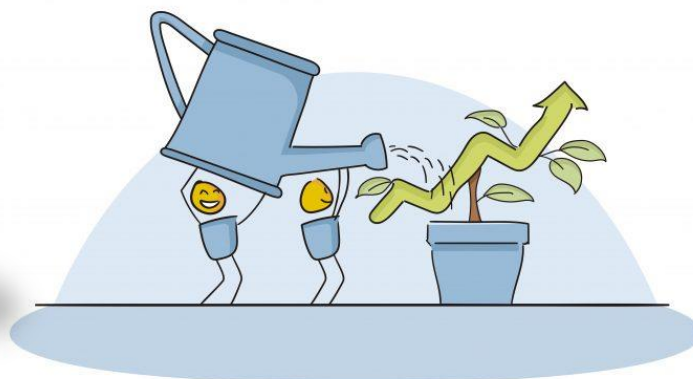
Le Service Qualité comme facilitateur



Le SQ comme facilitateur



Les Facultés



Le Service Qualité



Acteur·es dont les
réfèrent·es



Facilitateur



Création d'une enquête
annuelle institutionnelle
sur le devenir des
diplômé·es 15 à 18 mois
après l'obtention de leur
diplôme

Outils



Création de rapports
« types » sur les données
étudiant·es (inscriptions,
réussite,
internationalisation, etc.)
accompagnés de fiches
indicateurs



Institutionnalisation du
dispositif d'évaluation
des enseignements par
les étudiant·es



Evaluation des
programmes par les
étudiant·es



Facilitateur

Outils



One shot
Évaluation programme
Nouveaux questionnaires



Création de rapports
« types » sur les données
étudiant-es (inscriptions,
réussite,
internationalisation, etc.)
accompagnés de fiches
indicateurs



Institutionnalisation du
dispositif d'évaluation
des enseignements par
les étudiant-es



Evaluation des
programmes par les
étudiant-es



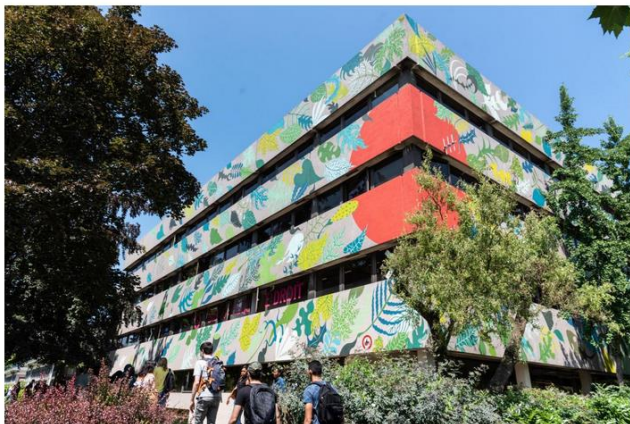
Accueil → FR → L'Université → L'ULB s'engage

L'Observatoire Qualité



Dans une démarche qualité, l'ULB organise chaque année plusieurs enquêtes auprès des membres de la communauté universitaire. Ces enquêtes s'inscrivent dans le cadre de la politique Qualité de l'Université traduisant une dynamique d'amélioration continue dans les secteurs de l'enseignement, de la recherche, des services à la collectivité et de la gouvernance institutionnelle.

L'Observatoire Qualité est en charge de l'élaboration, la gestion et l'analyse d'enquêtes institutionnelles à destination des personnels (PATGS, scientifiques et académiques), des étudiants ainsi que des diplômés de l'université.



Ses missions sont la mise en œuvre et le soutien des enquêtes institutionnelles visant à l'amélioration continue des services et fonctionnements de l'université.

Enquêtes à destination des étudiants

- Choix d'études des étudiants nouveaux inscrits à l'ULB ;
- Devenir des diplômés 15 à 18 mois après la fin du master ;
- Usages et besoins des étudiants en termes de communication ;
- Etc.

En savoir plus

Enquêtes à destination des personnels

Facilitateur



Création d'une enquête
annuelle institutionnelle
sur le devenir des
diplômé·es 15 à 18 mois
après l'obtention de leur
diplôme

Outils



Création de rapports
« types » sur les données
étudiant·es (inscriptions,
réussite,
internationalisation, etc.)
accompagnés de fiches
indicateurs



Institutionnalisation du
dispositif d'évaluation
des enseignements par
les étudiant·es



Evaluation des
programmes par les
étudiant·es



Facilitateur



Création d'une enquête
annuelle institutionnelle
sur le devenir des
diplômé-es 15 à 18 mois
après l'obtention de leur
diplôme

Outils



Création de rapports
« types » sur les données
étudiant-es (inscriptions,
réussite,
internationalisation, etc.)
accompagnés de fiches
indicateurs



13 modèles différents
Hétérogénéité des questionnaires
Hétérogénéité des suivis, utilisations



Evaluation des
programmes par les
étudiant-es

ÉVALUATION DES
ENSEIGNEMENTS
PAR LES ÉTUDIANT·ES

Participez à l'enquête

Votre participation est
indispensable pour
l'amélioration des cours

Répondez anonymement
avant le 11/07/2023



ulb.be/eee

Facilitateur



Création d'une enquête
annuelle institutionnelle
sur le devenir des
diplômé·es 15 à 18 mois
après l'obtention de leur
diplôme

Outils



Création de rapports
« types » sur les données
étudiant·es (inscriptions,
réussite,
internationalisation, etc.)
accompagnés de fiches
indicateurs



Institutionnalisation du
dispositif d'évaluation
des enseignements par
les étudiant·es



Evaluation des
programmes par les
étudiant·es



Facilitateur



Création d'une enquête
annuelle institutionnelle
sur le devenir des
diplômé-es 15 à 18 mois
après l'obtention de leur
diplôme



Institutionnalisation du
dispositif d'évaluation
des enseignements par
les étudiant-es

Outils



**Pas de production systématique &
régulière des données enseignants**
Multiples producteurs de données
Multitudes de demandes
Délais non respectés
**Aucune vue globale des données
produites & nécessaires**



Evaluation des
programmes par les
étudiant-es

TABLEAU DE BORD - STEP

DONNÉES INSCRIPTIONS DROIT & CRIMINO

CONFIDENTIEL - USAGE INTERNE UNIQUEMENT



SÉLECTIONNER UNE PAGE

1 VUE GLOBALE

2 SUIVI DATE RELATIVE RENTRÉE

3 INSCRIPTIONS PAR CURSUS

4 DÉTAILS DES CURSUS

5 RECRUTEMENT BELGES

6 INTERNATIONALISATION

7 NATIONALITÉ DES ÉTUDIANTS

8 TAUX DE RÉUSSITE

9 ÉCHANGES

10 DIPLOMÉS

11 TRANSFERTS

12 EXPLORATEUR DE DONNÉES

MÉTHODOLOGIE

Facilitateur

Inscription par programme

HOMEPAGE

Total ou faculté

Type d'inscription

Mesure

Ma faculté

Tout

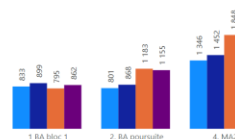
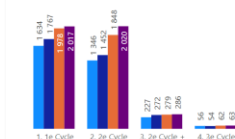
Étudiants

Étudiants par cycle

Étudiants par bloc

● 2018-2019 ● 2019-2020 ● 2020-2021 ● 2021-2022

● 2018-2019 ● 2019-2020 ● 2020-2021 ● 2021-2022



Étudiants par programme

Faculté	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
03. Droit et criminologie	2874	3142	3405	4046	4310	4343
1.0 BA bloc 1	727	833	899	795	862	1009
Bachelier en droit (Site de Bruxelles - ULB) - Bloc 1	545	594	631	559	625	715
Bachelier en droit (Site de Mons - ULB/UMONS) - Bloc 1	182	240	268	236	237	294
2.0 BA poursuite	811	801	868	1183	1155	1091
Bachelier en droit (Site de Bruxelles - ULB) - Poursuite du cursus	570	567	592	798	775	764
Bachelier en droit (Site de Mons - ULB/UMONS) - Poursuite du cursus	241	234	276	385	380	327
3.0 MA	1144	1346	1452	1848	2020	1995
Master en criminologie, à finalité approfondie	10	13	14	32	5	
Total	2874	3142	3405	4046	4310	4343

Échanges

HOMEPAGE

Direction

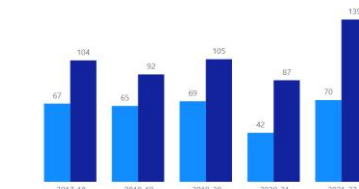
Plusieurs sélections

Ma faculté

Échanges par année académique

Carte des échanges

Direction ● Entrants ● Sortants



Établissements d'échange

Etablissement (birect)	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	Total
Université de Montréal	47	45	53	46	53	241
Università degli Studi di Bologna 'Alma Mater Studiorum'	36	36	29	26	40	166
Libera Università Internazionale degli Studi Sociali (LUISS) 'Guido Carli'	32	26	30	29	30	146
Università degli Studi di Roma 'La Sapienza'	13	8	11	40	73	144
Universidad de Granada	31	29	28	27	31	140
University of Missouri	55	41	16	2	24	137
Universidad Autónoma de Madrid	27	27	13	25	45	136
Politecnico di Milano	13	22	31	24	27	114
Université de Genève	11	14	20	28	31	104
Total	2237	2086	2157	1891	2413	10172

Pays d'échange

Pays (birect)	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	Total
France	218	240	304	334	385	1434
Espagne	307	294	278	260	314	1392
Italie	243	239	229	252	324	1266
Canada	172	183	191	143	201	884
Royaume-Uni	150	129	79	91	109	541
Chine	150	108	80	59	51	431
Allemagne	82	77	93	59	103	394
Belgique	75	45	70	64	48	294
Suisse	45	43	62	63	61	269
Suède	46	39	47	37	82	247
Total	2237	2086	2157	1891	2413	10172

Facilitateur



Création d'une enquête
annuelle institutionnelle
sur le devenir des
diplômé·es 15 à 18 mois
après l'obtention de leur
diplôme

Outils



Création de rapports
« types » sur les données
étudiant·es (inscriptions,
réussite,
internationalisation, etc.)
accompagnés de fiches
indicateurs



Institutionnalisation du
dispositif d'évaluation
des enseignements par
les étudiant·es



Evaluation des
programmes par les
étudiant·es



Facilitateur



Création d'une enquête
annuelle institutionnelle
sur le devenir des
diplômé·es 15 à 18 mois
après l'obtention de leur
diplôme

Outils



Création de rapports
« types » sur les données
étudiant·es (inscriptions,
réussite,
internationalisation, etc.)
accompagnés de fiches
indicateurs



Institutionnalisation du
dispositif d'évaluation
des enseignements par
les étudiant·es



**One Shot/Existe pas
Besoin d'une vue
globale du programme**



Outils

En phase de test en 22/23



- Evaluation des programmes par les étudiants

- Enquête

	ULB	ETUDIANTS
Acteurs concernés	Les facultés représentées par leurs responsables de programmes respectifs	Les étudiants en année diplômante (bachelier et master)
Type d'enquête	Enquête annuelle Enquête optionnelle	Enquête ponctuelle Enquête obligatoire
Périodicité	Avril / mai	

- Questionnaire

- Base commune
 - Liste de questions complémentaires adaptées aux spécificités de chaque faculté
 - Questions fermées
 - Echelle de Likert
 - Le questionnaire sera axé sur 3 dimensions
 - La conception du programme caractérisée par les compétences visées par le programme, les contenus et les méthodes utilisées.
 - La mise en œuvre du programme à savoir l'accès à l'information, la gestion administrative, l'accompagnement et les équipements.
 - L'appréciation générale des étudiant.es (identification des forces et faiblesses, adéquation aux attentes, ...)

Facilitateur



Création d'une enquête
annuelle institutionnelle
sur le devenir des
diplômé·es 15 à 18 mois
après l'obtention de leur
diplôme

Outils



Création de rapports
« types » sur les données
étudiant·es (inscriptions,
réussite,
internationalisation, etc.)
accompagnés de fiches
indicateurs



Institutionnalisation du
dispositif d'évaluation
des enseignements par
les étudiant·es



Evaluation des
programmes par les
étudiant·es



Facilitateur

Outils

ALUMNI

Observatoire
Qualité
Facultés



STEP
Facultés



Etudiant·es
Enseignant·es
Facultés



Facultés
Conseiller·e pédagogique



PARTIE III : Les rôles du Service Qualité & ses outils

Le Service Qualité comme facilitateur
Le Service Qualité comme animateur



Le SQ comme animateur

Deux types d'évaluation des enseignements par les étudiant·es à l'ULB

- Les **évaluations auto-administrées / « à la carte »**, organisées par l'enseignant·e, avec l'appui d'un·e Conseiller·ère pédagogique

- L'évaluation institutionnelle des enseignements par les étudiant·es, organisée par les **Autorités**, via :





- 1968 : Début des « Avis pédagogiques »
- 2009 - 2015 : Réflexion pour une réforme
- 2015 : Elargissement à tous les enseignements

**Systematisme
& équité**

**Commission chargée du dispositif :
La Conférence des commissions
pédagogiques (CoCoPé)**

Animateur

EEE: Les objectifs

- Obtenir un retour d'information régulier sur ses enseignements
- Guider les décisions relatives aux modifications de ses enseignements

Visée formative

- Valoriser l'investissement pédagogique des enseignant·es
- Alimenter des décisions administratives (promotion, avis pédagogiques, etc.)

Visée administrative

Amélioration continue



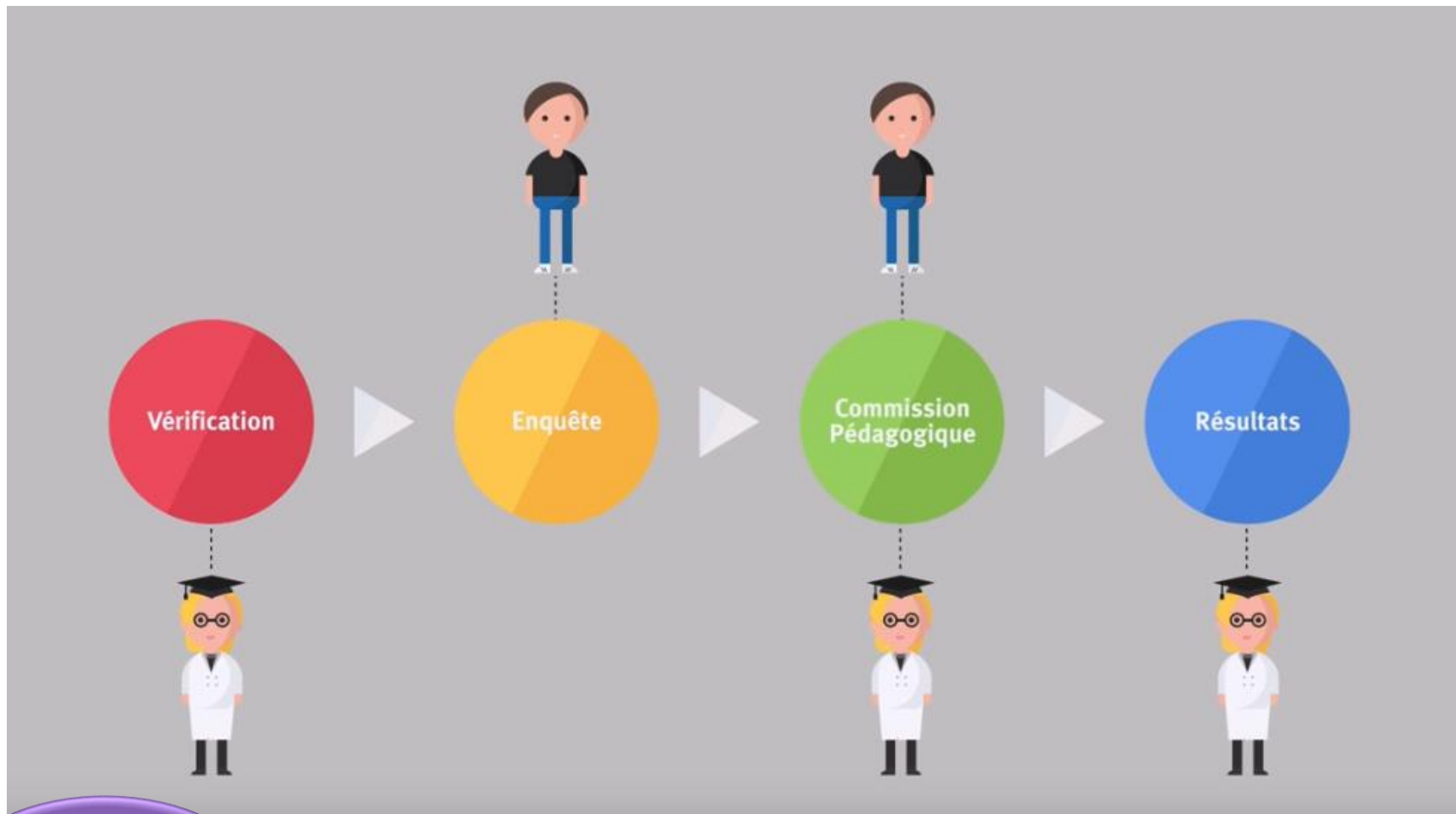
EEE : Le format

Une enquête par questionnaire :

- ✓ pour tous les **enseignements**
 - sauf mémoires & stages
- ✓ auprès des **étudiant·es**
 - BA + MA + MS
- ✓ **en ligne**
 - via les adresses emails étudiantes
 - réponses anonymes
 - « obligation » dans charte pédagogique
- ✓ **deux campagnes** par an
 - après les examens du Q1 et du Q2



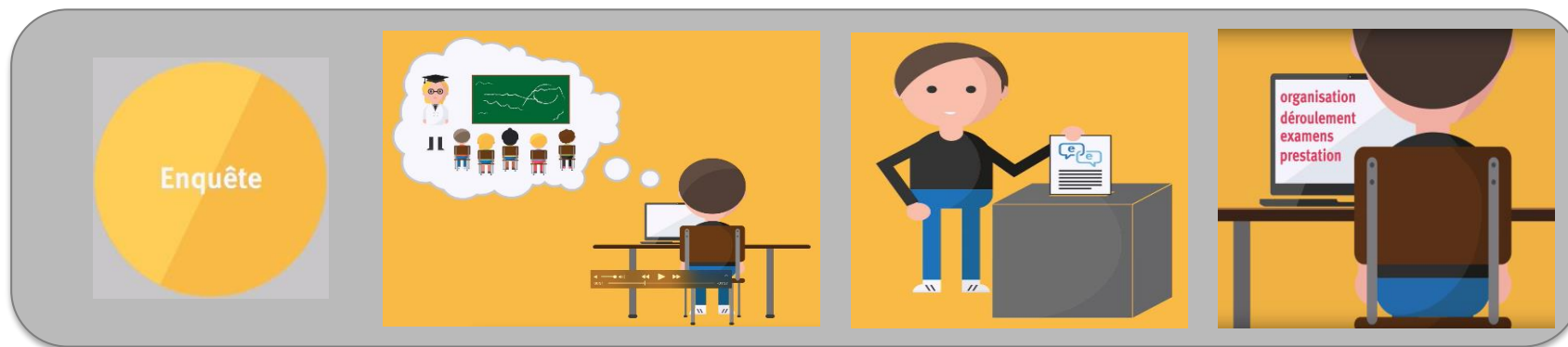
EEE : Le déroulement en quatre étapes



Animateur

<https://youtu.be/5nDdCTVYoBk>

EEE : Le déroulement en quatre étapes



4 dimensions évaluées

1. Conception de l'enseignement
2. Déroulement des séances
3. Evaluation des apprentissages
4. Prestation de l'enseignant·e

**Evaluation de
l'enseignement**
(+/- 15 questions)

**Evaluation de la prestation
de l'enseignant·e**
(+/- 5 questions)

Animateur

<https://www.ulb.be/fr/aides-services-et-accompagnement/votre-avis-compte>

EEE : Le déroulement en quatre étapes

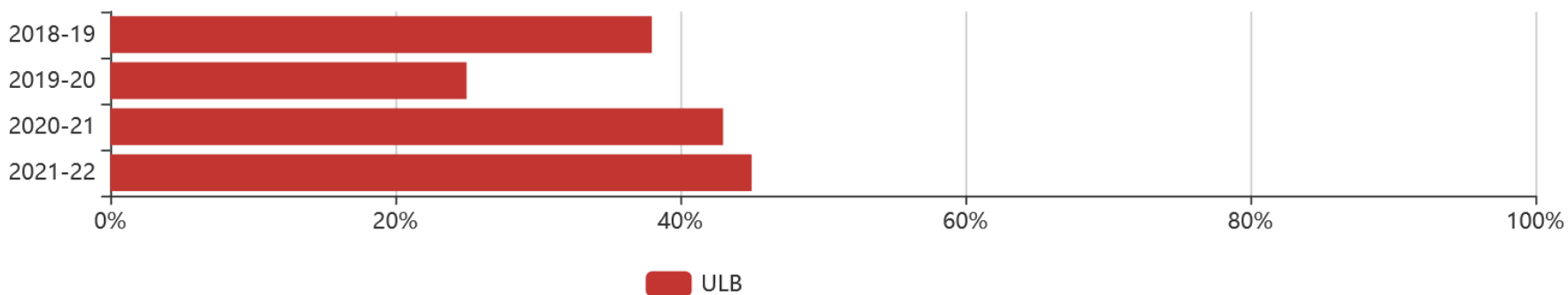
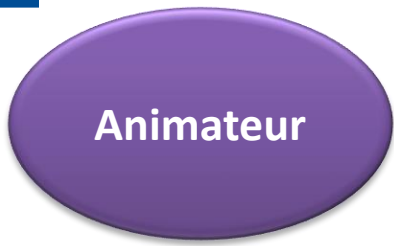


Figure 1 : Évolution des taux de participation par campagne de printemps

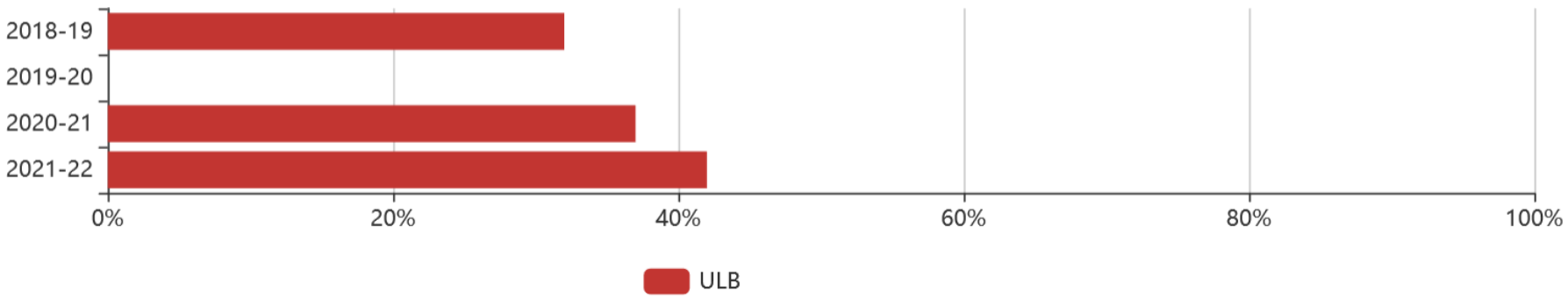
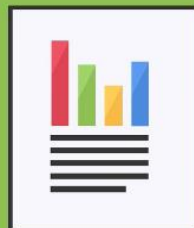


Figure 2 : Évolution des taux de participation par campagne d'été

Etape 3 : Remise des avis pédagogiques

Animateur

Commission
Pédagogique



Avis
Périodique

organisation
déroulement
examens
prestation

16 personnes :
4 académiques
4 scientifiques
8 étudiant·es

Avis

- Particulièrement positif
- Positif
- Points d'attention
- Problématique
- Avis non rendu
- ✓ Quorum atteint
- ✗ Quorum non atteint

EEE : l'équilibre du dispositif

17

ANNEXE : Grille critériée permettant d'évaluer les visées d'une démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE)

	Minimum < ===== > Maximum				
Confidentialité	L'enseignant ne reçoit pas les résultats d'évaluation ; ses responsables hiérarchiques sont les seuls à les recevoir.	L'enseignant reçoit les résultats d'évaluation de ses responsables hiérarchiques.	L'enseignant et ses responsables hiérarchiques reçoivent les résultats d'évaluation.	L'enseignant est le seul à recevoir les résultats d'évaluation, mais il est tenu d'en fournir une analyse personnelle à ses responsables hiérarchiques.	L'enseignant est le seul à recevoir les résultats d'évaluation ; aucune information n'est transmise à ses responsables hiérarchiques.
Responsabilité	L'unité chargée de l'évaluation des enseignements pilote seule le processus d'évaluation d'un enseignement.	L'unité chargée de l'évaluation des enseignements pilote l'évaluation de l'enseignement en prenant en compte certains besoins ou demandes de l'enseignant.	L'enseignant et l'unité chargée de l'évaluation des enseignements pilotent conjointement le processus d'évaluation d'un enseignement.	L'enseignant pilote l'évaluation de son enseignement en faisant appel aux ressources de l'unité chargée de l'évaluation des enseignements.	L'enseignant pilote seul le processus d'évaluation de son enseignement.
Adaptabilité	Un questionnaire standard est mis à la disposition de l'enseignant et il n'est pas possible de le modifier.	Plusieurs questionnaires standards sont mis à la disposition de l'enseignant et il n'est pas possible de les modifier.	Un questionnaire standard est mis à la disposition de l'enseignant et il est possible de le modifier.	Plusieurs questionnaires standards sont mis à la disposition de l'enseignant et il est possible de les modifier.	Un questionnaire sur mesure est développé pour chaque enseignant.
Réflexivité	Aucun dispositif n'est développé pour aider l'enseignant à réfléchir suite à l'évaluation d'un de ses enseignements.	Peu de dispositifs aident l'enseignant à réfléchir suite à l'évaluation d'un de ses enseignements ; il n'est pas tenu de fournir une preuve de cette réflexion.	De nombreux dispositifs aident l'enseignant à réfléchir suite à l'évaluation d'un de ses enseignements ; il n'est pas tenu de fournir une preuve de cette réflexion.	De nombreux dispositifs aident l'enseignant à réfléchir suite à l'évaluation d'un de ses enseignements ; il est tenu de fournir une preuve de cette réflexion.	En plus des nombreux dispositifs, chaque enseignant est systématiquement accompagné dans sa réflexion suite à l'évaluation d'un de ses enseignements ; il est tenu de fournir une preuve de cette réflexion.

Animateur

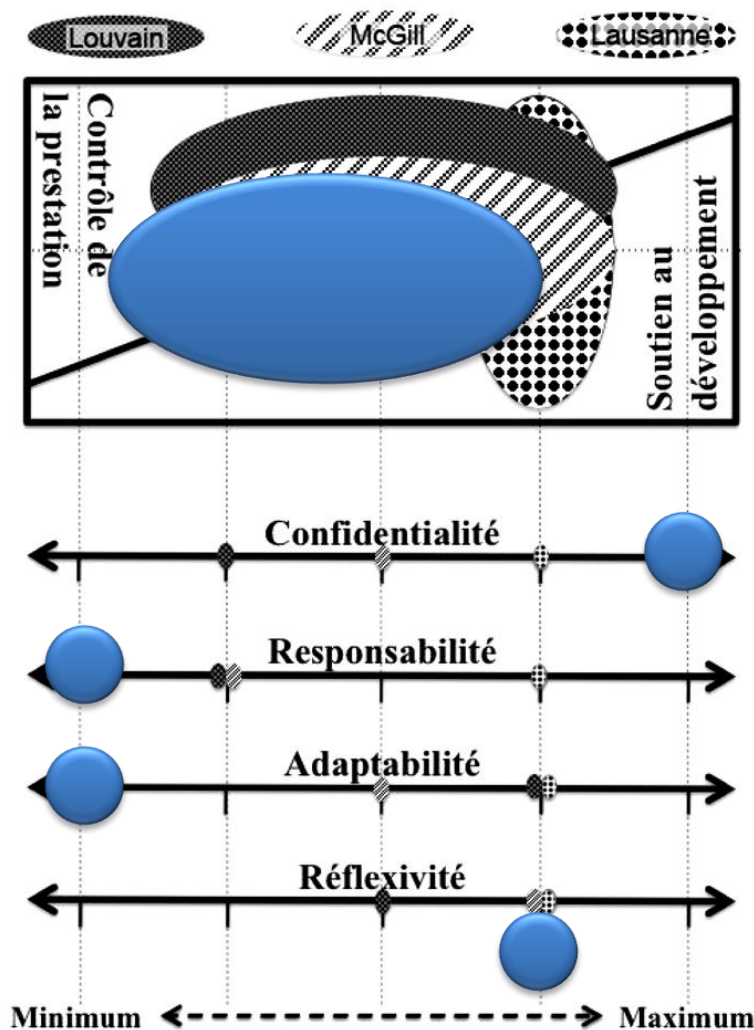
EEE : l'équilibre du dispositif

ANNEXE : Grille critériée permettant d'évaluer les visées d'une démarche d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE)

	Minimum < =====> Maximum				
Confidentialité	L'enseignant ne reçoit pas les résultats d'évaluation ; ses responsables hiérarchiques sont les seuls à les recevoir.	L'enseignant reçoit les résultats d'évaluation de ses responsables hiérarchiques.	L'enseignant et ses responsables hiérarchiques reçoivent les résultats d'évaluation.	L'enseignant est le seul à recevoir les résultats d'évaluation, mais tenu d'en fournir une analyse personnelle à ses responsables hiérarchiques.	L'enseignant est le seul à recevoir les résultats d'évaluation ; aucune analyse personnelle n'est transmise à ses responsables hiérarchiques.
Responsabilité	L'unité chargée de l'évaluation des enseignements pilote le processus d'un enseignant.	L'unité chargée de l'évaluation des enseignements pilote l'évaluation de l'enseignement en prenant en compte certains besoins ou demandes de l'enseignant.	L'enseignant et l'unité chargée de l'évaluation des enseignements pilotent conjointement le processus d'évaluation d'un enseignement.	L'enseignant pilote l'évaluation de son enseignement en faisant appel aux ressources de l'unité chargée de l'évaluation des enseignements.	L'enseignant pilote seul le processus d'évaluation de son enseignement.
Adaptabilité	Un questionnaire est mis à la disposition de l'enseignant et il n'est pas possible de le modifier.	Plusieurs questionnaires standards sont mis à la disposition de l'enseignant et il n'est pas possible de les modifier.	Un questionnaire standard est mis à la disposition de l'enseignant et il est possible de le modifier.	Plusieurs questionnaires standards sont mis à la disposition de l'enseignant et il est possible de les modifier.	Un questionnaire sur mesure est développé pour chaque enseignant.
Réflexivité	Aucun dispositif n'est développé pour aider l'enseignant à réfléchir suite à l'évaluation d'un de ses enseignements.	Peu de dispositifs aident l'enseignant à réfléchir suite à l'évaluation d'un de ses enseignements ; il n'est pas tenu de fournir une preuve de cette réflexion.	De nombreux dispositifs aident l'enseignant à réfléchir suite à l'évaluation d'un de ses enseignements ; il n'est pas tenu de fournir une preuve de cette réflexion.	De nombreux dispositifs aident l'enseignant à réfléchir suite à l'évaluation d'un de ses enseignements ; il est tenu de fournir une preuve de cette réflexion.	En plus des nombreux dispositifs, chaque enseignant est systématiquement accompagné dans sa réflexion suite à l'évaluation d'un de ses enseignements ; il est tenu de fournir une preuve de cette réflexion.

Animateur

EEE : l'équilibre du dispositif



PARTIE III : Les rôles du Service Qualité & ses outils

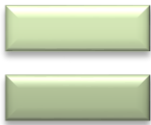
Le Service Qualité comme facilitateur

Le Service Qualité comme animateur

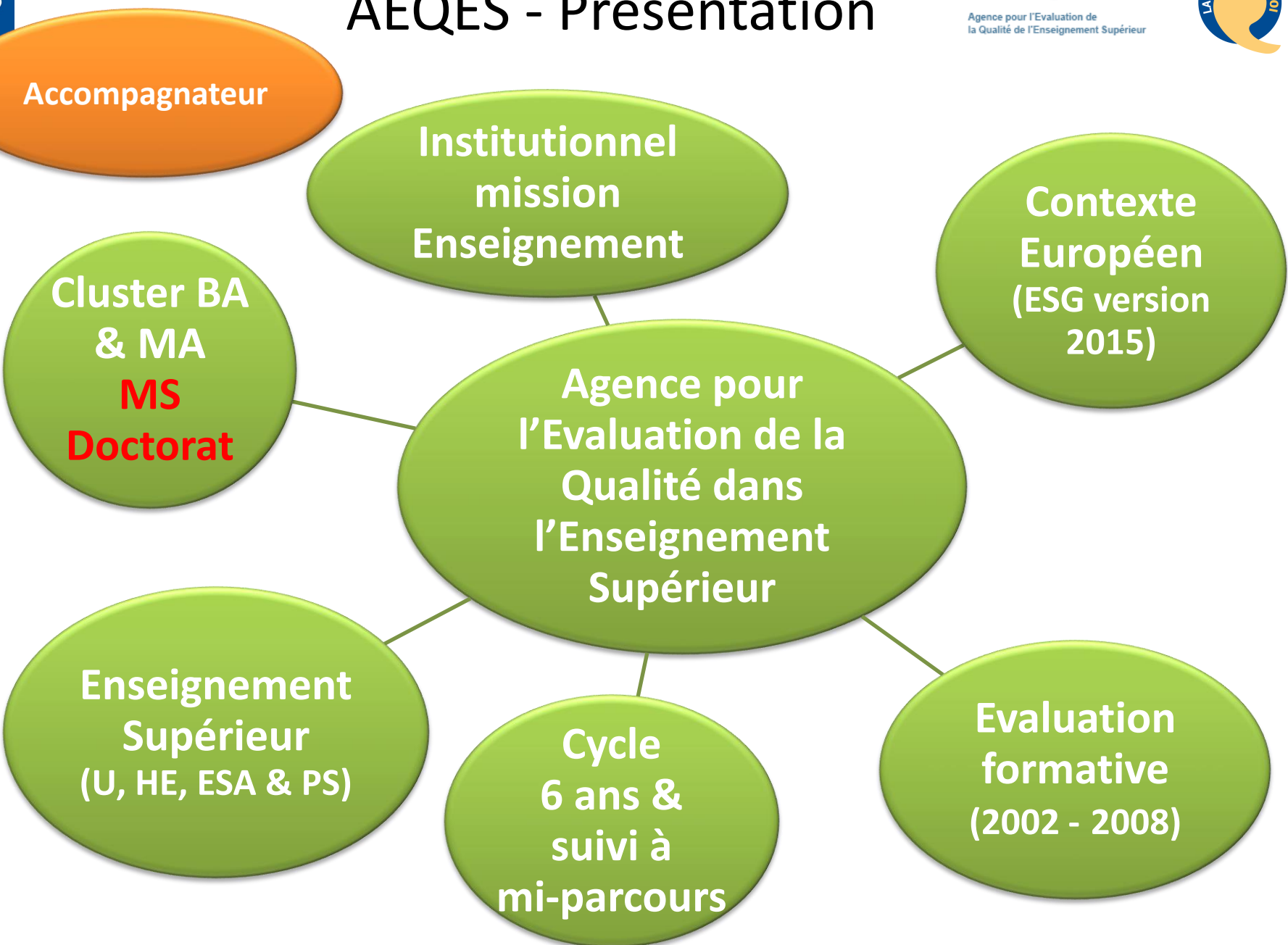
Le Service Qualité comme accompagnateur



AEQES - Présentation



AEQES - Présentation



La procédure globale AEQE pour les clusters



EVALUATION INITIALE

- Gouvernance et politique qualité, pertinence, cohérence interne, efficacité/équité, réflexivité et amélioration continue
- Dossier d'autoévaluation
- Comité d'experts au complet
- Rapport d'évaluation
- Plan d'action
- Analyse transversale

Point d'étape

EVALUATION CONTINUE

- Conduite du changement et culture qualité
- Dossier d'avancement
- Comité d'experts plus réduit
- Rapport d'évaluation continue
- Plan d'action actualisé

Point d'étape

EVALUATION CONTINUE

- Conduite du changement et culture qualité
- Dossier d'avancement
- Comité d'experts plus réduit
- Rapport d'évaluation continue
- Plan d'action actualisé



Discussions N°2



- Rôles du Service
 - Facilitateur
 - Animateur
 - Accompagnateur



- Rôles d'un « Service Qualité »
 - ?
 - ?
 - ?
 -

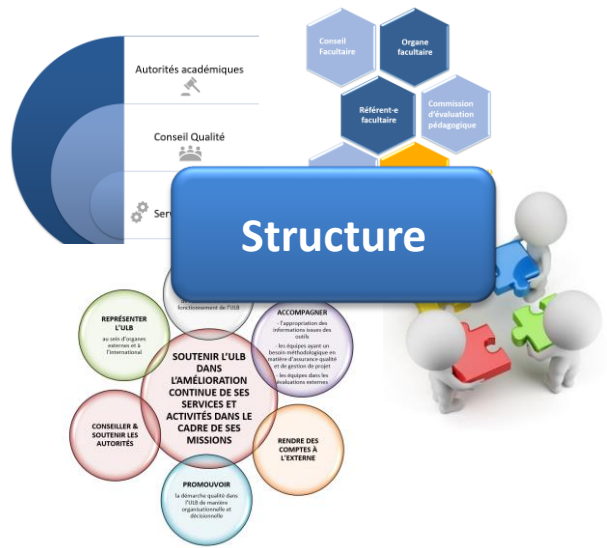


Messages clés



**Documents
de cadrage**

Le Manuel Qualité
Université libre de Bruxelles
CHARTRE PÉDAGOGIQUE DE L'ULB
DÉPARTEMENT ENSEIGNEMENT (DE)



ALUMNI



Outils



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Messages clés

Qu'est-ce que
signifie
« *s'approprier* » ?



L'**appropriation** signifie le fait de prendre possession. Pour ça, il faut qu'il y ait un **ancrage** au plus proche des acteurs de terrain.

Et l'ancrage permet de **maintenir l'engagement des acteurs** qui prennent conscience que la **qualité n'est pas que évaluation !**



Merci pour votre participation !

Contacts

Service Qualité – DTAS

Sandrine Canter - sandrine.canter@ulb.be

Jade Cauwe – jade.cauwe@ulb.be

Marion Forrest - marion.forrest@ulb.be

Marie Lismonde - marie.lismonde@ulb.be

Agata Wypych – agata.wypych@ulb.be

